



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 mars 2022:

Présents :

Monsieur le Maire : Michel HUTASSE

Madame et Messieurs les Adjointes : Mme Brigitte LECOURT, Monsieur Gilles NOIRET, Bruno STELMASYK

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Mme Florence CUILIER, Mme Elyette DUCHATEL, Mme Lydie HUET, Mme Corinne TROUILLE, M. Sylvain CAPIAUX, M. Hugues PEREIRA, M. Charlie HIVET, M. Patrick BUACHE, M. Benoît GRIFFAUT.

Absents (excusés) : Jackie HUTASSE

Secrétaire de séance : Stéphane BONNEVIE

Ordre du jour :

1/ Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2022 **Lu et Validé**

Observation : Néant

Signatures des Membres présents

DELIBERATIONS	Contre	Pour	Abstentions	Observations	N°Délibération
Délibération pour transfert de biens communaux à la communauté urbaine du Grand Reims	0	14	0		#07/2022
Délibération pour application de la fongibilité des crédits au budget primitif 2022 (instruction comptable et budgétaire M57)	0	14	0		#08/2022

Ordre du jour :

Points abordés :	Décisions / Responsables
<p>Délibération pour transfert de biens communaux à la communauté urbaine du Grand Reims : La compétence scolaire ayant été reprise par la communauté Urbaine du Grand Reims, il convient de transférer en pleine propriété les biens de la Commune de Mailly-Champagne (école et restaurant scolaire). En cas d'abandon des locaux quelqu'en soit la raison, la commune de Mailly-Champagne aura la possibilité de reprendre les batiments.</p> <p>Délibération pour application de la fongibilité des crédits au budget primitif 2022 (instruction comptable et budgétaire M57) L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire et offre la possibilité au conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvement de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.</p>	
<p>Présentation des devis pour le remplacement du véhicule communal La mairie à contacter des concessionnaires.</p>	<p>Les propositions sont les suivantes: Peugeot 22277,68 euros ttc, Renault 28779,64 euros ttc Citroën 23750 euros ttc</p> <p>Pour un prix inférieur et des prestations identiques le véhicule retenu est celui proposé par Peugeot.</p>
<p>Présentation des deux devis pour le déplacement de la concession « GOBREAU — BAHUET » suite aux travaux de réhabilitation de l'église St Calixte Monsieur le Maire contact des entreprises pour un devis afin de déplacer le monument funéraire.</p>	<p>Entreprise retenue marbrerie RENARD-CAMUS</p>
<p>Présentation du devis pour l'assurance dommage-ouvrage des travaux de réhabilitation de l'église St Calixte</p>	<p>Deux compagnies d'assurance ont été sollicitée pour établir un contrat d'assurance dommage/ouvrage.</p>

<p>Présentation des devis de travaux « plomberie-chauffage » pour la rénovation du logement communal</p>	<p>Seul SMACL a répondu et demande un planning plus détaillé sur les quatre années prévues aux déroulement des travaux de l'église.</p> <p>Entreprise AUGUST 14223,90 euros HT</p> <p>Entreprise O.HUTASSE 13691 euros HT</p> <p>L'entreprise Olivier Hutasse a été retenue.</p>
<p>Échange sur la demande de Madame MALISSART (fossé des Mocquebeaux), demande que la commune participe à l'entretien du fossé.</p>	<p>Monsieur le Maire demande à la commission des chemins de se réunir pour vérifier le bornage afin de définir à qui incombe l'entretien de ce fossé.</p> <p>Voir aussi pour l'installation d'une grille sur le fossé donnant sur une vigne à Monsieur Denis Devarenne.</p>
<p>Échange sur le projet de plantation d'arbustes dans le nouveau cimetière communal.</p>	<p>Il est proposé de mettre des arbustes tel que des lauriers. Gilles Noiret et Lydie Huet se renseigne auprès d'un pépiniériste pour trouver des arbres les plus adaptés.</p>
<p>Échange sur les moyens d'aide et de soutien envers le peuple Ukrainien, présentation du flyer pour informer nos administrés.</p>	<p>Le conseil valide le flyer qui sera distribué au administrés ces prochains jours.</p>

Questions diverses :

Nouveau taxi à Mailly-Champagne.

L'emplacement Taxi sera placé devant le parvis de la salle culturelle.

Rapport sur la commission information et communication.